



Déclaration de politique de gestion environnementale Telenet Juin 2021

En tant que fournisseur de référence en télécommunications et médias, et en tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous nous engageons à traiter les impacts environnementaux générés par nos activités. Nous avons la responsabilité de gérer nos opérations et de tirer parti de nos ressources de manière à favoriser le développement durable.

Nous avons pour ambition de développer Telenet en tant qu'entreprise tout en réduisant son impact sur l'environnement. Notre engagement continu à résoudre les problèmes environnementaux nous aidera à poursuivre nos principales priorités d'entreprise : (1) servir les intérêts de nos clients et (2) créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires, nos parties prenantes commerciales et corporatives et pour la société en général.

Cette déclaration de politique de gestion environnementale a pour but de guider les actions de la direction, des employés, des fournisseurs et des partenaires commerciaux de Telenet dans la réalisation des objectifs environnementaux.

Elle souligne notre engagement en faveur d'opérations commerciales respectueuses de l'environnement qui s'accordent avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et avec les principes énoncés dans l'Accord de Paris sur l'action pour le climat. Notre engagement est conforme aux lois et règlements applicables. La déclaration décrit notre approche de la gestion de l'environnement en mettant l'accent sur les trois priorités environnementales stratégiques que nous avons identifiées comme étant matérielles pour notre entreprise.

Nous nous efforçons de gérer nos impacts environnementaux grâce à un processus solide de définition d'objectifs, d'élaboration de programmes, de mesure de l'impact et de mise en place de mesures correctives. Nous utilisons des repères pour suivre et observer les développements au sein de notre industrie et pour déterminer les opportunités de différenciation par rapport à nos concurrents.

Nous veillons à ce que tous ceux qui travaillent pour et au nom de Telenet comprennent et mettent en œuvre cette politique. La déclaration politique de la gestion environnementale de Telenet applique les principes clés suivants :

- Établir des priorités environnementales stratégiques en fonction des risques et impacts identifiés tout au long de la chaîne de valeur ;
- Définir des objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone
- Diriger des programmes structurels pour traiter de manière proactive l'impact environnemental de nos activités commerciales ;
- Assurer le leadership et la transparence au moyen d'une structure de gouvernance claire, de processus de diligence requise et de pratiques de divulgation publique.



1. Etablir des priorités environnementales stratégiques en fonction des risques et des impacts identifiés tout au long de la chaîne de valeur

Dans sa gestion du développement durable, Telenet s'efforce d'adhérer aux principes généraux d'inclusion, de matérialité et de réactivité. Telenet a identifié ses problèmes et risques environnementaux les plus significatifs dans [son évaluation de matérialité](#).

Les trois priorités environnementales stratégiques de Telenet sont :

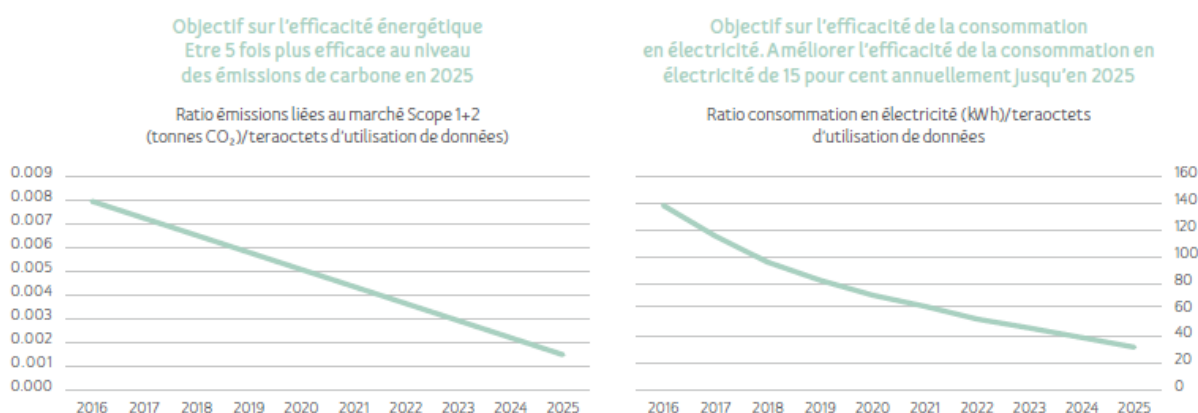
1. **L'amélioration de l'efficacité énergétique** : Telenet investit dans diverses initiatives pour continuer à réduire la consommation d'énergie dans ses propres activités et chez ses clients.
2. **La réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Telenet perçoit le changement climatique comme une menace potentielle et le gère donc comme un risque d'entreprise. Nous réduisons notre propre impact opérationnel en utilisant autant que possible les sources d'énergie renouvelable et en compensant les émissions par l'investissement dans des programmes de compensation carbone.
3. **La réduction de l'utilisation des ressources et production de déchets** : L'approche de Telenet en matière de déchets est axée sur la réduction de l'utilisation des ressources, le recyclage et la remise en état des équipements des clients, et l'élimination et le traitement des déchets. Nous contribuons à l'économie circulaire en développant des chaînes d'approvisionnement circulaires, en récupérant et en recyclant les matériaux, en prolongeant le cycle de vie des produits grâce à la rénovation de nos équipements clients (CPE), et en proposant des produits en tant que service.



2. Définir des objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone

En 2018, Telenet a redéfini ses objectifs et engagements en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone en tenant compte de son empreinte environnementale plus étendue suite aux acquisitions de BASE Company (2016) et de SFR Belux (2017) qui transforment l'entreprise en un acteur convergent en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Les objectifs tiennent compte de l'infrastructure étendue des réseaux fixe et mobile, de la base client étendue et de la complexité croissante des systèmes d'exploitation et des processus de la chaîne d'approvisionnement.

Nous voulons améliorer l'efficacité de notre consommation en électricité de 15 pour cent annuellement jusqu'en 2025. Nous voulons également être 5 fois plus efficace au niveau de nos émissions de carbone en 2025. Nous prenons l'année 2016 comme base de référence pour ces deux objectifs. Nous mesurons notre consommation énergétique et nos émissions GES par téraoctets d'utilisation de données transportées par nos réseaux.



En 2020, nous avons renforcé notre ambition climatique en établissant un objectif absolu qui vise à diminuer les émissions dues à la combustion mobile avec 60 pour cent d'ici 2030, en prenant l'année 2017 comme base de référence. Cet objectif s'aligne à l'Objectif de l'Accord Mondial de Paris pour réduire le réchauffement climatique à 1,5 degrés. Nous nous engageons à investir dans des voitures de société plus écologiques en limitant les émissions de CO₂ à 95 g/km. En outre, nous visons à réduire annuellement le nombre de kilomètres roulés avec 5 pour cent à partir de 2021.

Au printemps 2021, Telenet a pris l'engagement d'améliorer davantage sa performance climatique en adoptant un objectif « Net zéro » à atteindre d'ici 2030. Nous nous engageons dans les prochains 10 ans à réduire nos émissions de Scope 1 avec 45 pour cent, nos émissions de Scope 2 avec 28 pour cent et les émissions Scope 3 avec 25 pour cent. Les émissions qui sont inévitables, seront neutralisées par un investissement complémentaire dans des initiatives de compensation carbone. Un plan d'action et d'investissement détaillé sera établi avant la fin 2021, avec l'intention de soumettre les objectifs ainsi que le plan d'implémentation pour approbation au Science-based Targets Initiative début 2022.



3. Diriger des programmes structurels pour traiter de manière proactive l'impact environnemental de nos activités commerciales

Chez Telenet, nous déployons une série de programmes structurels afin d'atteindre nos objectifs d'efficacité énergétique accrue et d'impact environnemental réduit. Ces initiatives répondent à nos priorités environnementales stratégiques et impliquent activement nos propres opérations, nos fournisseurs et nos clients :

<p align="center"><u>Nos opérations</u> Réduire les émissions de GES Améliorer l'efficacité énergétique Réduire les déchets</p>	<p align="center"><u>Nos fournisseurs/partenaires</u> Réduire l'utilisation des ressources Promouvoir le recyclage, la remise en état et la logistique durable</p>	<p align="center"><u>Nos clients</u> Améliorer l'efficacité énergétique des CPE Réduire les déchets</p>
<p>Au sein de nos propres activités, nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des déchets en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduisant la consommation d'électricité dans nos propres bâtiments et bureaux loués, et en passant à des sources d'énergie renouvelable. • Améliorant l'efficacité énergétique de notre infrastructure réseau et des centres de données. • Optimisant la mobilité et le transport grâce à des véhicules plus propres et des alternatives de mobilité pour les voitures de société. • Investissant dans une initiative de compensation carbone en partenariat avec l'organisation belge Bos+ qui investit dans des initiatives de reboisement durable en Belgique et dans le monde. • Évitant le gaspillage en aspirant aux meilleures pratiques dans la gestion opérationnelle et en déployant des solutions d'administration numérique dans nos bureaux. 	<p>Nous nous engageons à construire une chaîne d'approvisionnement responsable et à développer des relations durables avec les fournisseurs, basées sur le respect de nos principes et objectifs environnementaux, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définissant des contrats avec les fournisseurs qui incluent des directives environnementales sur les équipements et les matières premières, des spécifications sur la consommation d'énergie, l'emballage et le recyclage des déchets. • Définissant un Code de Conduite des Fournisseurs qui définit entre autres les normes environnementales pour les activités, les produits et les services du fournisseur. • Évaluant l'adhésion de nos fournisseurs à des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement à travers la scorecard dynamique EcoVadis. • Recyclant des décodeurs et des modems grâce à une solution de logistique inverse en partenariat avec une entreprise locale d'économie sociale qui emploie des personnes ayant un accès limité au marché du travail. • Gérant l'impact environnemental de la distribution et la logistique par des systèmes d'optimisation des routes et des véhicules durables 	<p>La consommation d'énergie de nos clients est un enjeu matériel pour Telenet. Nous investissons donc dans des solutions et des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement qui améliorent la consommation d'énergie des décodeurs et des modems. En outre, nous développons des solutions client qui réduisent considérablement les déchets et favorisent une utilisation plus efficace des ressources.</p> <p>Nous faisons cela en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevant des décodeurs qui utilisent moins de 1W en mode veille et qui sont dotés de la technologie la plus performante capable d'arrêter des composants individuels lorsqu'ils ne sont pas utilisés. • Contribuant à une société à faible taux d'émission de carbone, en facilitant le télétravail et la visioconférence sur le réseau Telenet, ce qui réduit les déplacements professionnels. • Évitant le gaspillage en adoptant des solutions d'emballage intelligentes et respectueuses de l'environnement.



En outre, Telenet a identifié des risques liés explicitement au changement climatique qui sont traités par des mesures spécifiques.

- **La modification des paramètres physiques du climat** (élévation du niveau de la mer, changement de la température moyenne annuelle) pouvant entraîner l'inondation de nos centres de données ou des installations techniques, ou la surchauffe des centres de données entraînant des pannes de réseau. Des solutions techniques sont en place pour protéger les actifs critiques et augmenter la résistance de l'équipement à des températures plus élevées.
- Le renforcement de **la réglementation et des normes d'efficacité des produits**. Afin de réduire l'ampleur de l'impact d'une réglementation de plus en plus stricte, Telenet prend des mesures volontaires pour accélérer l'adoption de décodeurs plus efficaces.
- **Le risque de réputation** résultant de la contribution du secteur des TIC et des télécommunications aux émissions mondiales de carbone. Ce risque est traité en limitant nos propres émissions de carbone et en fournissant à d'autres des solutions fondées sur les TIC qui offrent la possibilité de réduire les émissions mondiales de GES.



4. Assurer le leadership et la transparence au moyen d'une structure de gouvernance claire, de processus de diligence requise et de pratiques de divulgation publique

Telenet dispose d'un processus de gouvernance solide et prend les mesures appropriées pour faire preuve de leadership et assurer la transparence dans la gestion de l'environnement.

Gouvernance : Le Conseil d'Administration est le plus haut niveau de responsabilité directement en charge des questions environnementales au sein de Telenet. Le Conseil est chargé d'examiner et d'approuver la stratégie de développement durable de Telenet, qui traite de l'environnement dans le cadre de ses quatre principaux piliers du développement durable. Le conseil d'administration examinera périodiquement les efforts environnementaux de l'entreprise. Le CEO et l'équipe de direction de la société sont en charge du développement et de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable de Telenet en général et des plans, programmes et activités de gestion environnementale en particulier. Ils évalueront régulièrement le développement durable et les efforts environnementaux de l'entreprise afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques de gestion environnementale. Depuis le début de l'année 2013, les membres de la direction ont des objectifs spécifiques liés à la matérialité qui incluent, le cas échéant et quand cela est pertinent, des objectifs environnementaux spécifiques. En 2021, des objectifs ESG ont été intégrés dans la rémunération du CEO et les plans de gratification des cadres.

Formation et éducation en interne : Les différents départements de Telenet et leurs collaborateurs sont responsables du respect de nos engagements environnementaux. Ils sont chargés de l'implémentation et de la mise en œuvre de programmes et d'initiatives environnementaux spécifiques. Ils devraient continuellement s'efforcer d'améliorer la performance environnementale dans leur zone de travail. Par conséquent, nous informons et formons régulièrement nos employés pour qu'ils comprennent mieux et gèrent au mieux les risques environnementaux et les opportunités qui affectent nos activités commerciales.

Diligence requise, rapportage et analyse des données : Telenet est une entreprise en transformation à la suite d'une série de fusions et acquisitions depuis 2016. C'est la politique de Telenet d'inclure toutes les nouvelles filiales acquises au cours des six premiers mois de la période de reporting dans le rapportage financier et extra-financier annuel. Telenet s'engage à ce que toutes les nouvelles filiales souscrivent aux principes directifs et standards de l'entreprise. Telenet communique ses données environnementales à son actionnaire majoritaire Liberty Global, en utilisant son système Credit360. Liberty Global examine annuellement les données environnementales de Telenet. Au niveau du groupe, Liberty Global engage KPMG pour fournir une assurance limitée, -rapportant à Liberty Global plc et utilisant les normes d'assurance ISAE 3000 et ISAE 3410-, des données sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre présentées dans le rapport annuel et les comptes de Liberty Global.

Divulgation publique : L'approche générale de Telenet en matière de gestion environnementale est décrite dans [la section sur le développement durable du site Web de l'entreprise](#). Notre performance environnementale est diffusée publiquement chaque année dans le [Rapport financier](#) et le [Rapport de Développement durable](#). Nous suivons les critères de l'actionnaire majoritaire Liberty Global en matière de reporting environnemental.